

08-08-2000



Form PTO-1594  
1-31-92  
Docket No. A3386W-US

U.S. DEPARTMENT OF COMMERCE  
Patent and Trademark Office

101425922

To the Honorable Commissioner of Patents and Trademarks: Please record the attached original documents or copy thereof.

1. Name of conveying party(ies):

Rhone-Poulenc Rorer S.A.

- Individual(s)
- Association
- General Partnership
- Limited Partnership
- Corporation-State - France
- Other

Additional name(s) of conveying party(ies) attached? Yes  No

3. Nature of conveyance:

- Assignment
- Merger
- Security Agreement
- Change of Name
- Other

Execution Date: December 21, 1999

2. Name and address of receiving party(ies):

Name: Aventis Pharma S.A.

Internal Address:

Street Address 20, avenue Raymond Aron  
92160 Antony, FRANCE

City: State: Zip:

- Individual(s) citizenship
- Association
- General Partnership
- Limited Partnership
- Corporation-State France
- Other

If assignee is not domiciled in the United States, a domestic representative designation is attached Yes  No

(Designations must be a separate document from Assignment)  
Additional name(s) & address(es) attached? Yes  No

4. Application number(s) or registration number(s):

A. Trademark Application No.(s)

75/601,095

B. Trademark registration No.(s)

Additional numbers attached? Yes  No

5. Name and address of party to whom correspondence concerning document should be mailed:

Name: Ross J. Oehler, Esq.  
Internal Address: Aventis Pharmaceuticals Products Inc.  
Legal-Patents; #3C43

Street Address: P.O. Box 5093  
City: Collegeville State: PA Zip: 19426-0997

6. Total number of applications and registrations involved..... 1

7. Total fee (37 CFR 3.41):..... \$ 40.00

- Enclosed
- Authorized to be charged to deposit account 18-1982

8. Deposit Account number:  
18-1982

DO NOT USE THIS SPACE

9. Statement of signature.

To the best of my knowledge and belief, the foregoing information is true and correct and any attached copy is a true copy of the original document.

Ross J. Oehler  
Name of Person Signing

Signature

Date

Total number of pages including cover sheet, attachments, and document: 7

Mail documents to be recorded with required cover sheet information to:  
Commissioner of Patents & Trademarks, Box Assignments  
Washington, D.C. 20231

08/07/2000 DNGUYEN 00000116 181982 75601095

01 FC:481 40.00 CH

TRADEMARK  
REEL: 002116 FRAME: 0836

# JOURNAL SPÉCIAL DES SOCIÉTÉS

Directeur Général Jean-Claude Lesœur

## FRANÇAISES PAR ACTION

Dimanche 19 à Mardi 21 décembre 1999

101<sup>ème</sup> année

N° 353 à 35

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

|  |       |    |    |    |       |
|--|-------|----|----|----|-------|
| DEPARTEMENTS                                   | 75    | 78 | 92 | 93 | 94    |
| CONSTITUTIONS                                  | 62    | 68 | 69 | 70 | 71    |
| TRANSFORMATIONS                                | 63    |    |    |    |       |
| MODIFICATIONS                                  | 64    | 68 | 69 | 70 | 71    |
| FUSIONS OU SCISSIONS (PROJETS OU RÉALISATIONS) | 65    |    |    |    | 72    |
| DISSOLUTIONS                                   | 65    | 70 |    | 71 | 72    |
| DISSOLUTIONS-CLÔTURES                          | 65    |    | 70 |    |       |
| CLÔTURES DE LIQUIDATION                        | 66    | 68 | 70 | 72 |       |
| AVIS AUX ACTIONNAIRES OBLIGATAIRES SOCIÉTAIRES | ..... |    |    |    |       |
| CONVOICATIONS AUX ASSEMBLÉES                   | 68    |    |    |    |       |
| AVIS DE RÉUNION VALANT AVIS DE CONVOICATION    | ..... |    |    |    |       |
| ÉMISSIONS ACTIONS OU OBLIGATIONS               | ..... |    |    |    |       |
| AVIS FINANCIERS                                | ..... |    |    |    |       |
| CAUTIONS ET GARANTIES                          | ..... |    |    |    |       |
| VENTES DE FONDS                                | 67    | 71 |    |    | ..... |
| CÉSSIONS DE DROITS                             | ..... |    |    |    |       |
| RÉSILIATIONS DE BAUX                           | ..... |    |    |    |       |
| AVIS D'APPORTS                                 | ..... |    |    |    | 70    |
| LOCATIONS-GÉRANCES                             | ..... |    |    |    |       |
| AVIS RELATIFS AUX PERSONNES                    | ..... |    |    |    | 70    |
| ADJUDICATIONS                                  | ..... |    |    |    |       |
| BILANS   | ..... |    |    |    |       |
| PETITES ANNONCES                               | ..... |    |    |    |       |
| VENTES AUX ENCHÈRES DES NOTAIRES               | ..... |    |    |    |       |

**Par Arrêtés de Messieurs**

Le Préfet de Paris  
du 22/12/1999  
Le Préfet des Yvelines  
du 21/12/1999  
Le Préfet des Hauts-de-Seine  
du 30/12/1999  
Le Préfet de la Seine-St-Denis  
du 29/12/1999  
Le Préfet du Val-de-Marne  
du 21/12/1999

Le GIE GAZETTE DU PALAIS JOURNAL SPÉCIAL DES SOCIÉTÉS a été désigné comme publicateur officiel en 1999 pour les départements de Paris, Yvelines, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, de toutes annonces judiciaires et légales, en matière de procédure civile et de toutes celles présentes en matière de commerce, de liquidations des biens, de redressement judiciaire, ainsi que de tous les actes de sociétés.  
Les surfaces consacrées aux titres, sous-titres, fillets, paragraphes et alinéas sont définies par les arrêtés d'habilitation.  
N.B. L'administration décline toute responsabilité quant à l'exactitude des annonces légales.

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

8, RUE SAINT AUGUSTIN 75008 PARIS CEDEX 02  
01 47 03 10 10 [www.jsa.fr](http://www.jsa.fr)  
FAX FORMALITÉS : 01 47 03 99 55  
FAX INSERTIONS : 01 47 03 99 00 et 01 47 03 99 11



TARIF PUBLICITAIRE  
AVIS FINANCIERS  
40,00 F 6,10 €  
AVIS DIVERS  
25,00 F 3,33 €  
LA LIGNE + T.V.A.

ANNONCES LÉGALES  
75 27,20 F 4,14  
78 26,70 F 4,07  
92 27,20 F 4,14  
93 27,20 F 4,14  
94 27,00 F 4,14

☆92☆HAUTS-DE-SEINE☆92☆

SOCIÉTÉS

CONSTITUTIONS

SOCIÉTÉ LYDA France

SARL AU CAPITAL DE 300 000 FRCS
SIEGE SOCIAL :
92390 VILLENEUVE-LA-CARENNE
43 AVENUE JEAN MOULIN

Aux termes d'un acte ssp du 15 décembre 1999, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : SOCIÉTÉ LYDA France
FORME : SARL
OBJET : la fabrication, la production, la

réception de vêtements de prêt à porter enfants, hommes et femmes, ainsi que le commerce de produits, et notamment de souvenirs, toutes activités complémentaires et notamment toutes prestations de services, pouvant être poursuivies par la gestion des sociétés créées ou acquises, l'étude, l'obtention, l'acquisition, la concession de toutes inventions, brevets, licences, droits de brevet, marques et procédés.

SIEGE SOCIAL : 92390 VILLENEUVE-LA-CARENNE, 43, AVENUE JEAN MOULIN

CAPITAL : 300.000 FRCS
DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

GERANCE : M. MARCIANO Meyer demeurant 17 rue Pierre DOUDDU à ASNIERES(92600)

La société sera immatriculée au TC de NANTERRE. 915737

S.B.2.G.

Société Civile
au capital de 150.000 Euros
Siège social : S.B.2.G
19, rue Cugnet, 92700 COLOMBES

Par acte ssp en date à Paris du 07/12/99, il a été constitué une société ayant pour :

Durée : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au R.C.S. de NANTERRE

Forme : société civile
Dénomination : S.B.2.G
Capital : 150 000 Euros

Siège social : 19, rue Cugnet, 92700 COLOMBES

Objet social : l'acquisition de tous immeubles, mobiliers et participations par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Gérance : Monsieur Michel GAMBAND, demeurant 127, avenue Jean Baptiste Clément 92100 BOULOGNE.

Clauses relatives aux cessations de parts : dispense d'agrément pour cessations de parts, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant, agrément des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales. 915715

CITADELLE 2000

SOCIÉTÉ CIVILE
AU CAPITAL DE 450.000 FRCS
SIEGE SOCIAL :
92300 NEUILLY SUR SEINE
41 rue Madeleine MICHELIS

Aux termes d'un acte authentique du 9 décembre 1999, noté par Me Christophe WARGNY, notaire associé à COLOMBES (92015 du 2ème) 22 avenue Pierre Brossolette, il a été constituée une société pré-

sentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : CITADELLE 2000
FORME : SOCIÉTÉ CIVILE
OBJET : l'acquisition par voie d'achat

ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la réhabilitation, l'amélioration, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Et plus spécialement, l'immeuble sis à ANIS EN PERE (Jug en RA), dit n°1 Le Bourg, N°1 - LE SENECHAL ; Et ce soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt ainsi que de toutes autres ressources et exceptionnelles, de toutes garanties et des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en faire l'objet.

SIEGE SOCIAL : 92300 NEUILLY SUR SEINE 41, rue Madeleine MICHELIS

CAPITAL : 450 000 FRCS
DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

CESSIONS DE PARTS : Les parts sont librement cessibles au profit d'un ou plusieurs associés toutes autres cessations sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

GERANCE : M. Christophe DUCHARME et Mme Marina, Anne CARLANDER épouse DUCHARME demeurant ensemble 41 rue Madeleine MICHELIS à NEUILLY SUR SEINE (92200).

La société sera immatriculée au TC de NANTERRE. 915796

MODIFICATIONS

CONSORTIUM EUROPEEN

D'ECHANGES COMMERCIAUX

INTERNATIONAUX CODIPEX

SA A DIRECTOIRE ET CONSEIL

DE SURVEILLANCE

AU CAPITAL DE 3.007 500 FRCS

SIEGE SOCIAL : 92160 ANTONY

12-14, AVENUE FRANCOIS SOMMER

92000 ANTONY

915796

Aux termes d'une assemblée extraordinaire du 25 novembre 1999, il a été décidé d'augmenter le capital au montant de 322.592,50 FF pour le porter à 4.020.032,50 FF, et de le convertir en euros, celui-ci étant à présent de 612 450 EUROS.

Les statuts ont été modifiés en conséquence. Le dépôt sera effectué au TC de NANTERRE. 915793

GENTIA SOFTWARE

Société Anonyme

au capital de 250 000 FRANCS

Siège social : 92100 BOULOGNE

116, Rue de Sully

92140 ANTONY R.C.S. NANTERRE

Par AGO du 01/12/99, les actionnaires ont désigné M. Stephen FLUIN, de nationalité britannique, demeurant Hamchurch Green (Angleterre) et M. Nicolas GANN, de nationalité britannique, demeurant 29, Monway Road, Richmond - Surrey (Angleterre) et M. Nicolas BRAY, de nationalité britannique, demeurant The Redings, Letchingham - GLOUCESTER (Angleterre), en qualité d'administrateurs.

Le conseil d'administration est composé de M. HOLDEN David, ROLPH Paul et GILBERT Vincent, administrateurs démissionnaires le 11/12/99, les administrateurs ont désigné M. Stephen FLUIN en qualité de Président du Conseil en remplacement de M. David HOLDEN, démissionnaire. 915720

GENERALE DE FINANCEMENTS

ET DE SERVICES

GEFISERVICES

Société en Nom Collectif
au capital de 299 965.900 F
Siège social :
92063 PARIS LA DEFENSE CEDEX
Tour Europlex - La Défense 4
20, avenue André Prothin
92020 L'ETANG-LA-VILLE

L'assemblée générale des associés réunie le 15 décembre 1999, a pris acte de la démission de M. Paul MURPHY de ses fonctions de co-gérant à compter du 15 décembre 1999 et a décidé de pourvoir à son remplacement en nommant à compter du même jour, M. Jean Pierre CHAMPION, domicilié 1, allée de la Clémenceville 78220 L'ETANG-LA-VILLE. Le dépôt légal sera effectué au R.C.S de Nanterre. 915732

FRAMATOME CONNECTORS

INTERNATIONAL - FCI

Société Anonyme
au capital de 666 394.000 Euros
Siège social : 349 568 240 R.C.S. NANTERRE
Tour Framatome
1, Place de la Coupole

Le Conseil d'administration du 15 octobre 1999 a pris acte de la démission, par lettre en date du 18 août 1999, de Monsieur Pierre CHARRETTE de ses fonctions d'Administrateur, et a coopté, en remplacement, en qualité d'Administrateur, Monsieur Philippe RAULIN, demeurant 48, rue des Moulins - 78500 Sartrouville. Pour avis. 915761

CAVIA LOCATION

Société en Nom Collectif
au capital de 15 000 000 Francs
Siège social : 92063 PARIS LA DEFENSE CEDEX
20, avenue André Prothin
Tour Europlex - La Défense 4
315 383 422 R.C.S. NANTERRE

L'assemblée générale des associés réunie le 15 décembre 1999, a pris acte de la démission de M. Paul MURPHY de ses fonctions de co-gérant à compter du 15 décembre 1999, et a décidé de pourvoir à son remplacement en nommant à compter du même jour, M. Jean-Pierre CHAMPION, domicilié 1, allée de la Clémenceville 78220 L'ETANG-LA-VILLE. Le dépôt légal sera effectué au R.C.S de Nanterre. 915733

ISM SA

Société anonyme
au capital de 140 902 704 Euros
Siège social : 78013 PARIS
Grand Esplan, 30 place d'Italie
784 851 982 - R.C.S. PARIS

Le conseil d'administration du 10 octobre 1999 a coopté en qualité d'administrateur Monsieur Philippe BAUCHOT, demeurant 35 rue du Grand Chêne, 94440 MAROLLES EN BRAY en remplacement de Monsieur François HAUSON, démissionnaire.

Il a décidé de transférer, à compter du 13 décembre 1999, le siège social au Grand Esplan, 30 place d'Italie, 75013 PARIS à la Tour Europlex, 20 avenue André Prothin, 92027 PARIS LA DEFENSE CEDEX. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Le conseil d'administration du 14 décembre 1999 a pris acte de la démission de Madame Catherine SIMONI en qualité d'administrateur. Pour avis, il est rappelé les indications suivantes :

Objet : Acquisition propriété immobilière, prise de participations, activités d'aménagement et réalisation directe indirecte de toutes opérations industrielles, commerciales financières et mobilières.

Forme : SA
La société, actuellement immatriculée au R.C.S. de PARIS, sera immatriculée R.C.S. de NANTERRE dèsormais en prêt à son égard.

LABORATOIRE AVENTIS

(anciennement LABO RATOIRES RHONE-POULENC ROER)
Société anonyme
au capital de 50 250 000 F
Siège social : 92120 MONTROUGE
11 A 19, rue de la Vierge
407 710 623 R.C.S. NANTERRE

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du LABORATOIRE RHONE-POULENC ROER réunie le 10 décembre 1999, a décidé :

LABORATOIRE AVENTIS

Qui se substituera à LABORATOIRE RHONE-POULENC ROER

et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts qui sera des lors rédigé comme suit :

Article 2 - Dénomination sociale : La dénomination sociale du LABORATOIRE AVENTIS.

La dite décision ne prenant effet qu'à compter du 17 janvier 2000.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nanterre. 915802

AVENTIS PHARMA S.A.

(anciennement RHONE-POULENC ROER SA)
Société anonyme
au capital de 2 276 060 565 F
Siège social : 92160 ANTONY
20, avenue Raymond Aron
304 403 284 R.C.S. NANTERRE

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du RHONE-POULENC ROER SA réunie le 20 décembre 1999 a décidé :

AVENTIS PHARMA S.A.

Qui se substituera à RHONE-POULENC ROER SA

et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts qui sera des lors rédigé comme suit :

Article 2 - Dénomination sociale : La société se pour dénommer AVENTIS PHARMA S.A.

La dite décision ne prenant effet qu'à compter du 17 janvier 2000.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nanterre. 915800

L'EPARGNE SÉLECTIVE

IMMOBILIÈRE

- SELECTIMO -

Société anonyme
au capital de 1 520 000 Euros
Siège social : 75013 PARIS
Grand Esplan, 30 place d'Italie
784 335 401 - R.C.S. PARIS

Le conseil d'administration du 14 octobre 1999 a :

coopté en qualité d'administrateur Madame Jocelyne BAILLEUL, demeurant 38 rue de Courcelles, 75008 PARIS, en remplacement de Madame Nicole ROE, démissionnaire ;

décidé de transférer, à compter du 14 décembre 1999, le siège social du 38 rue de Courcelles, 75013 PARIS à la Tour Europlex, 20 avenue André Prothin, 92027 PARIS LA DEFENSE CEDEX et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

COPIE CERTIFIEE CONFORME

**RHÔNE-POULENC RORER S.A.**

société anonyme au capital de 2.276.090 665 F  
siège social : 20, avenue Raymond Aron - 92160 ANTONY  
RCS Nanterre B 304 463 284

---

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES  
DU 20 DECEMBRE 1999**

L'an 1999  
et le 20 décembre à 9 heures 30,

les actionnaires de RHÔNE-POULENC RORER S.A. se sont réunis au siège social, en assemblée générale extraordinaire, sur la convocation qui leur a été faite par le conseil d'administration et adressée à chacun d'eux par correspondance en date du 8 décembre 1999.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émargée en entrant en séance par tous les actionnaires présents et par les mandataires des actionnaires représentés.

M. Gilles BRISSON préside l'assemblée en sa qualité de Président du conseil d'administration.

MM. Bernard DUBOIS et Bernard RECULEAU, qui sont - tant personnellement que comme mandataires - les deux plus forts actionnaires présents à l'assemblée et acceptant ces fonctions, sont nommés scrutateurs.

M. Alain GALLOIS est choisi comme secrétaire.

Le bureau étant ainsi composé, le Président constate que, d'après la feuille de présence, cinq actionnaires sont présents ou représentés, possédant ensemble 14.615.164 actions sur les 14.615.168 actions ordinaires composant le capital social.

L'assemblée, réunissant ainsi plus du tiers du capital social, est déclarée régulièrement constituée ; elle peut valablement délibérer et procéder au vote des résolutions.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, restera déposée au siège social conformément à la loi.

Le Président constate en outre que les commissaires aux comptes ont été régulièrement convoqués, conformément aux dispositions de l'article 231 de la loi du 24 juillet 1966.

Il rappelle ensuite que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant :

- Rapport du conseil d'administration.
- Changement de dénomination sociale et modification corrélative de l'article 2 des statuts,
- Pouvoirs.

Puis il dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- un exemplaire de la lettre de convocation adressée à tous les actionnaires,
- la copie et l'accusé de réception de la lettre recommandée adressée aux commissaires aux comptes,
- la feuille de présence, les pouvoirs des actionnaires représentés,
- la liste des actionnaires,
- le projet de résolutions qui seront soumises à l'assemblée.

Le Président déclare que le rapport du conseil d'administration, le texte du projet de résolutions, ainsi que tous autres documents prévus par les dispositions législatives et réglementaires applicables ont été tenus, au siège social, à la disposition des actionnaires pendant leur mandat, à compter de la convocation de la présente assemblée, et ce, conformément aux prescriptions de la loi du 24 juillet 1966 et du décret du 23 mars 1967.

Le Président précise qu'aucun actionnaire n'a usé de la faculté conférée par l'article 138 du décret du 23 mars 1967, relative à l'envoi des documents et renseignements visés aux articles 133 et 135 dudit décret, et qu'aucun actionnaire n'a requis l'inscription - à l'ordre du jour de la présente assemblée - de projets de résolutions.

Le Président donne lecture du rapport du conseil d'administration

Puis, après un échange de vues, et personne ne demandant plus la parole, le Président, met successivement aux voix les résolutions suivantes tirées à l'ordre du jour :

#### PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale,

sur la proposition du conseil d'administration,

délibérant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les délibérations extraordinaires,

décide :

- d'adopter la dénomination **AVENTIS PHARMA S.A.** qui, à compter du 17 janvier 2000, se substituera à **RHÔNE-POULÉNC RORER SA**,
- et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts qui sera dès lors rédigé comme suit :

« Article 2 - Dénomination sociale

« La société a pour dénomination **AVENTIS PHARMA S.A.** ».

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

#### DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale,

confère tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes les formalités prescrites par la loi.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 10 heures 30 et de tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé, après lecture, par tous les membres du bureau.

COPIE CERTIFIEE CONFORME  
Le Président Directeur Général  
Par Procuration